



Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes

Elections des Conseillers Départementaux

Procès verbal de dépouillement

**46 - Élection des Conseillers Départementaux du Lot - Collège
des salariés - Tour unique
Instance : Uninominal
Collège : Salariés
Sous-collège : Lot
Secteur : 46**

Composition du bureau de vote

Le 08/06/2023 à 15:27:52, s'est réuni le bureau de vote de **Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes** pour le scrutin **46 - Élection des Conseillers Départementaux du Lot - Collège des salariés - Tour unique** composé de :

- BALES Jean Jacques (Président) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- BELIVENT Sylvie (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- CHAMPMARTIN François (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*

Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
 - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
 - Le scellement de la plateforme de vote
 - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
 - Le vote d'au moins un électeur
 - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
 - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constaté l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 23/05/2023 à 15:20:30 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.4.5) :

`3b7e65f78834951f6d339c5a17b566ae43460f9eeb98fb8d1ec7047a76762bcc`

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 32 électeurs totalisant 32 voix :

`33373816244d54c2b1d85c8ba8eea998b7f87db8f2471ddbc52f843c7e93be93`

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

7c4ee32b0a5c3721ee8dbd943795dee4aa42cf7847da5d2cac00e6210a49c9e9

Empreinte numérique globale du vote :

ea038139b7dd20030d9ab67af738ef2ba6815ccf25bb769590f76ed8fe52b349

Cachet d'horodatage de l'empreinte numérique globale du vote :

Content: MillibVYKoz... [Large alphanumeric hash]

Déroulement du scrutin

Les électeurs ont pu se connecter pour voter à partir du 24/05/2023 à 00:00.

Les membres du bureau de vote ont pu suivre le bon déroulement des opérations de vote via l'interface de gestion mise à leur disposition en constatant notamment que :

- Avant le début du vote, l'urne et la liste d'émargement étaient bien vides
- Une fois l'heure de début de vote passée, les électeurs ont pu se connecter sur la plateforme de vote et voter
- La liste d'émargement s'est alors remplie progressivement et de la même manière que le nombre de bulletins dans l'urne
- Les électeurs connectés après le 08/06/2023 à 15:00 n'ont plus pu accéder au vote.
- Les électeurs connectés avant le 08/06/2023 à 15:00 ont pu exprimer leur choix jusqu'au 08/06/2023 à 15:20.

Fin du scrutin

Une fois l'heure de fin de vote passée, le contenu de l'urne et de la liste d'émargement ont été scellés et les membres du bureau de vote ont reçu les empreintes numériques correspondantes suivantes :

Empreinte numérique de la liste d'émargement composée de 9 entrées représentant 9 voix :

748c104d5933901d1b468a6e979d317dbec83524f4385ae175253ce15aabc704

Empreinte numérique du contenu de l'urne composée de 9 bulletins :

2f46abba8f6f4da4bb9da5d61b2ccd9ff3f37e4b523c59b14017a50a0acb9eeb

Empreinte numérique du contenu de l'urne attendue après déchiffrement :

514169dc2cc93db90ffc74a7a93924c0130d22c16914676d890d84fe890adfc

Somme de contrôle des deux empreintes de l'urne : 80871497bc388b5dcb991a7ec565f15f0701a10cbc50c01eca24290994d57db9

Cachet d'horodatage de la somme de contrôle :

Conférence de presse de la Commission de la République de France, le 15 mai 2023. L'Assemblée nationale a adopté, le 15 mai 2023, la loi n° 2023-1067 relative à la réforme de la justice. Cette loi a pour objet de réformer profondément le système judiciaire français. Elle prévoit notamment la création d'un nouveau Conseil supérieur de la magistrature, la suppression de la Haute Cour de justice, la réforme de la Cour de cassation et de la Cour de justice de la République, ainsi que la mise en place d'un nouveau système de recrutement des magistrats. Ces réformes visent à améliorer l'efficacité, l'indépendance et la transparence de la justice française. La loi sera appliquée à compter du 1er janvier 2024.

Dépouillement

Les membres du bureau de vote ont procédé au dépouillement le 08/06/2023 à 15:27:52 après avoir reconstruit la clé de chiffrement des bulletins à partir des fragments attribués lors de la cérémonie de scellement. Le système a extrait de l'urne 9 bulletins dont 0 bulletin nul et 1 bulletin blanc soit un total de 8 bulletins valablement exprimés.

La liste d'émergagement numérique contenait 9 entrées représentant 9 voix, correspondant bien au nombre de bulletins dans l'urne numérique.

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	32
Nombre de bulletins dans l'urne	9
Taux de participation	28,13 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	8
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges	2

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>ANTON Jean Marie</u>	6	75,00 %	Titulaire
<u>PONS Nicolas</u>	6	75,00 %	Titulaire
Total	8	100 %	

Détail des calculs d'attribution des 2 sièges

Attribution des sièges à la majorité relative
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES TITULAIRES
Attribution de 2 sièges
- Sièges 1 attribué à ANTON Jean Marie
- Sièges 2 attribué à PONS Nicolas
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES SUPPLEANTS
Attribution de 2 sièges
- Plus de candidat éligible

Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 0 demande et en ont clos 0.

Observations et réclamations

Tous les candidats sont éligibles. Aucune inéligibilité.

Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

- **Rapport de résultats**
Fichier : 60_resultats_46_s.csv
Empreinte (sha256) : 869291d1b6049ab99054196558295797e1dc3a1909c8adaf9218f04294c57e3e
- **Liste électorale**
Fichier : 60_listeelectorale_46_s_4150284392.csv
Empreinte (sha256) : 1ed9847416fee89801e5bc212183dcdfd709e7f78130c8049f58705e77a980cd
- **Liste des tickets**
Fichier : 60_modifs_46_s.pdf
Empreinte (sha256) : 9c8e960806041fc89459e69fa1689356bec4845255b31c65401e6a00e58b41ae
- **Liste d'émargement**
Fichier : 60_listeemargement_46_s.csv
Empreinte (sha256) : ca94014a91b36a7694cc54000848da1a711b5802054a76671f2cbd376911651e
- **Registre d'activité du serveur de vote**
Fichier : 60_vote_registre.csv
Empreinte (sha256) : b627aa0a7ed2e5fd190c7ea7341e4b2468abfef7d931a3085cd82bd119e79fe2
- **Registre d'activité de l'urne**
Fichier : 60_urne_registre.csv
Empreinte (sha256) : 2fffacc569dbc1feb0684862651b246cd784814c0b108ff58a8aa5d5ab94846

Signatures des membres du bureau de vote

BALES Jean Jacques

Président

BELIVENT Sylvie

Assesseur

CHAMPMARTIN François

Assesseur